

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 13/10/2026

Campagne de vaccination contre la grippe 2026 : le meilleur moyen de se protéger des formes graves

La campagne de vaccination contre la grippe démarre aujourd'hui. Cette année encore, les personnes les plus à risque ont reçu l'invitation de l'Assurance Maladie pour se faire vacciner contre la grippe, avec la recommandation de se faire vacciner également contre le Covid-19.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1,5 million de personnes sont considérées comme à risque et sont invitées à se faire vacciner. Pourtant, lors de la précédente campagne, seules 46 % de ces personnes à risque s'étaient fait vacciner dans la région. Une couverture encore insuffisante, alors que l'Organisation mondiale de la santé recommande un objectif de 75 % chez les personnes à risque.

D'après Santé publique France Paca-Corse, la saison grippale 2025-2026 a été précoce en région Paca, avec une intensité modérée en ville mais élevée à l'hôpital. D'une durée de 11 semaines, de début décembre 2025 à mi-février 2026, elle a notamment été marquée par un nombre important de recours aux urgences et d'hospitalisations.

À l'hôpital, 12 000 passages aux urgences en lien avec la grippe ont été enregistrés dont plus de 3 000 ont été suivis d'une hospitalisation. Les hospitalisations ont principalement concerné les personnes âgées de 65 ans et plus, qui représentaient **60 % des hospitalisations tous âges confondus**.

En ville, près de **18 000 actes médicaux** pour grippe ou syndrome grippal ont été enregistrés par les associations SOS Médecins de la région pendant la phase épidémique, la grippe ayant représenté jusqu'à 27 % de leur activité au pic de l'épidémie.

Entre le 30 septembre 2025 et le 15 avril 2026, environ 600 décès en région Paca portaient une mention de grippe comme affection morbide ayant directement provoqué ou contribué au décès (données de certification électronique des décès extrapolées à la population générale). Ces décès concernaient principalement des sujets âgés de 85 ans ou plus (61 % du total des décès avec une mention de grippe) puis des sujets âgés de 65 à 84 ans (34 %).

L'épidémie de grippe 2025-2026 a été la deuxième épidémie la plus intense de ces dix dernières années à l'hôpital, après celle de l'année précédente.

Elle a été caractérisée par une co-circulation des virus A(H1N1) et A(H3N2), ce dernier ayant été prédominant pendant la phase épidémique.

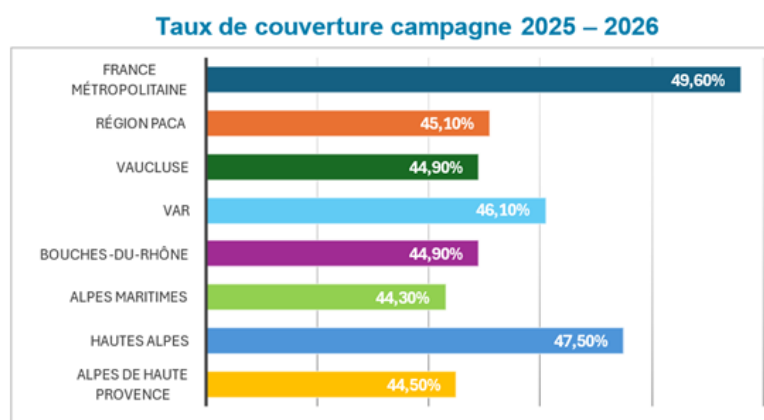
Retrouvez le bilan régional de la dernière saison : [Surveillance sanitaire en Paca. Bulletin du 23 avril 2026.](#)

Une couverture vaccinale encore trop faible

Durant la saison grippale 2025-2026, selon Santé publique France Paca-Corse, la couverture vaccinale contre la grippe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste insuffisante chez les populations à risque de complications, avec un taux global de 45,1 %.

Cette couverture atteint 52,9 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus et 25 % chez les moins de 65 ans présentant un risque de grippe sévère. En EHPAD, elle s'élève à 80,42 %, contre 81,67 % au niveau national.

Malgré ces résultats, une progression de 2,7 points est observée par rapport à la saison 2024-2025 pour l'ensemble des publics ciblés, traduisant une amélioration de la couverture vaccinale.



Toutefois, la couverture vaccinale demeure insuffisante et se caractérise par d'importantes disparités territoriales. Dans ce contexte, le renforcement des actions de prévention et la poursuite de la mobilisation des professionnels de santé constituent des enjeux prioritaires. Cette situation se traduit notamment par une proportion importante de patients hospitalisés pour une grippe parmi les personnes à risque non vaccinées.

Selon Santé publique France Paca-Corse, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la couverture vaccinale des patients à risque de complications admis en réanimation pour une forme grave de grippe était particulièrement faible, s'élevant à environ 24 %.

Contact presse

Tél : 04 13 55 83 70

Mail : ars-paca-communication@ars.sante.fr

Ainsi, l'épidémie de grippe 2025-2026 a une nouvelle fois mis en évidence que la très grande majorité des personnes admises à l'hôpital, en réanimation et décédées pour motif de grippe étaient des personnes à risque qui auraient dû être vaccinées et qui ne l'étaient pas.

Qui sont les personnes les plus à risque ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de moins de 65 ans, y compris les enfants dès l'âge de 6 mois, souffrant de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40 ;
- les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médicosocial d'hébergement quel que soit leur âge.

Les publics prioritaires et les professionnels de santé, en ligne de mire de cette campagne

Les personnes les plus à risque de développer une forme grave de la grippe ont reçu une invitation de l'Assurance Maladie à se faire vacciner. Pour ces publics prioritaires, la vaccination est prise en charge à 100 %.

En parallèle de cette invitation, une campagne d'information personnalisée sera déployée auprès des médecins traitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui comptent plus de 10 patients éligibles à la vaccination antigrippale et disposent d'une adresse e-mail valide. Ces communications comprendront notamment un profil vaccinal de leur patientèle et se dérouleront en deux temps :

- **le 12 octobre 2026** : un premier courrier a été adressé à 4 000 médecins concernés afin de leur présenter le bilan de la précédente campagne de vaccination ;
- **début décembre 2026** : un second courrier personnalisé leur permettra de suivre l'évolution de la couverture vaccinale de leur patientèle depuis le lancement de la campagne en cours.

Par ailleurs, la vaccination est également fortement recommandée aux professionnels de santé ainsi qu'à ceux qui sont régulièrement en contact avec des personnes particulièrement vulnérables, notamment les personnes âgées, les nourrissons et les personnes atteintes de maladies chroniques.

Pour aller plus loin : découvrez l'interview croisée du Docteur D'Alessandro, médecin au centre de vaccination des villes d'Arles et de Salon-de-Provence, et du Docteur Julien Bouvenot, médecin-conseil à l'Assurance Maladie : <https://youtu.be/MymOh-Cvjug>

Contact presse

Tél : 04 13 55 83 70

Mail : ars-paca-communication@ars.sante.fr

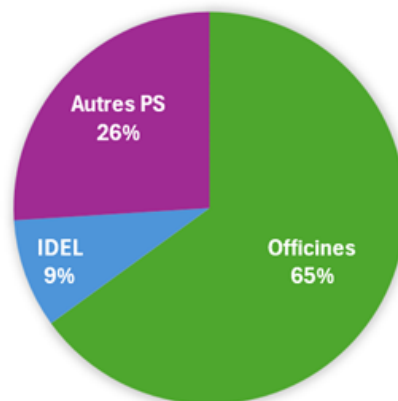
Par qui se faire vacciner ?

Plusieurs professionnels de santé sont habilités à vacciner la population, notamment les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes et les infirmiers. Ils jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation de la population, la prescription et l'administration des vaccins. Leur implication contribue à faciliter l'accès à la vaccination pour les publics éligibles et à améliorer la couverture vaccinale à l'échelle régionale.

En 2025-2026, 65 % des vaccinations antigrippales ont été réalisées en officine, confirmant le rôle croissant des pharmaciens dans la vaccination.

Source : Assurance Maladie.

Répartition par effecteur



La vaccination : un geste simple pour se protéger et protéger les plus fragiles

Face à la circulation hivernale des virus, la vaccination reste le moyen le plus efficace de réduire le risque de développer une forme grave de la grippe.

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Assurance Maladie et Santé Publique France Paca-Corse, encouragent donc les personnes concernées, et en particulier celles qui ne s'étaient pas fait vacciner l'année dernière, à prendre rendez-vous dès à présent auprès d'un professionnel de santé.

GARDER LE RÉFLEXE DES GESTES BARRIÈRES

Pour lutter contre la circulation et la transmission des virus de l'hiver, il est également essentiel d'adopter les gestes barrières suivants :

- porter un masque lorsqu'on est malade;
- se saluer sans se serrer la main ou sans s'embrasser ;
- se laver les mains ;
- aérer les pièces ;
- tousser et éternuer dans son coude.

Contact presse

Tél : 04 13 55 83 70

Mail : ars-paca-communication@ars.sante.fr